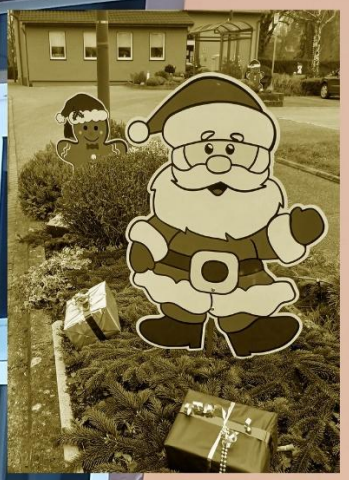
Bewelser Blattel

Décembre 2025 n° 39



Joyeux Noël
et
Bonne Année
2026

LE MOT DU MAIRE

SOMMAIRE

Le mot du Maire

Informations générales de la Commune

- Les travaux réalisés en 2025
- Vie quotidienne des Biblisiens
- Action citoyenne
- Que se passe-t-il à Biblisheim ?
- Fin de l'ADSL au profit de la fibre optique
- Fin de mandat pour le Conseil Municipal
- Elections municipales: attention aux nouvelles règles
- CARITAS : la solidarité à 2 pas de chez vous

Des nouvelles de la classe de CE1

- La classe de CE1 face aux écrans

Informations de la Communauté de Communes

- Vous voulez faire baisser votre facture d'électricité ?
- Trame verte: transformez votre verger en ORE

Les vœux de nos élus

- Les vœux du Député
- Les vœux de la Conseillère Régionale
- Les vœux de la Collectivité Européenne
- d'Alsace

Vie associative et Nature

- Le chevreuil
- Nouvelles du SLAB
 - L'Age d'Or, la bibliothèque et le Ludoclub
 - Section Randos et découvertes
- Les activités des pêcheurs

La recette de saison:
Le baeckeoffe de canard aux épices de Noël et fruits secs





Biblisiennes, Biblisiens,

L'année prochaine, après 37 années de présence en commune, le rideau tombera sur cette merveilleuse aventure, rythmée au son du tambour législatif.

Je vous adresse un grand

MERCI

de m'avoir accordé et renouvelé votre confiance pour l'exercice de mes mandats durant 37 années
Pour les relations qui se sont tissées, les rencontres, les partages, les échanges

Je vous adresse mes meilleurs vœux pour les fêtes de fin d'année

Cordialement à vous,
Votre Maire,
Mireille CABIROL de SAINT GEORGES

LES PRINCIPAUX TRAVAUX EN 2025

Après les importants programmes réalisés en 2023 et 2024, cette année aura été un peu plus calme au niveau des grands projets.

- Maison des Associations **43.718,70 €**

La fin des travaux, notamment les travaux de finition, ont été réalisés au début de l'année 2025, pour un montant de 26.696,88 €. Compte-tenu de la nouvelle surface disponible, 6 tables complémentaires ont été rachetées, pour un montant de 2.896,62 €
Le ravalement de façades du bâtiment a été réalisé en été, pour un montant de 14.125,20 €



- Mairie : **18.898,80 €**

Des rafraichissements en tous genres à la maire ont été effectués au cours de cette année:
peinture intérieure (3.139,20 €)
Ravalement de façades (14.808 €)
Remplacement des toilettes (951,60 €)



- Aménagements **10.389,64 €**

D'autres petits travaux d'aménagement ont également été réalisés:
- Acquisition de 3 bancs surélevés autour de l'aire de jeux, permettant de se relever plus aisément (1.848,04 €)
- Construction d'un abri pour le matériel d'entretien des espaces verts et autres équipements (7.044 €)

A noter que ces 2 équipements bénéficient d'une subvention de la Région Grand Est au titre du Coup de Pouce Rural
- Remplacement du mur d'escalade à l'aire de jeux (528 €)
- Mise en place d'un Arbre de Vie (969,60 €)



- Acquisitions: **2.911,79 €**

Chaque année, il y a du matériel à renouveler ou à acquérir.
Cette année, il aura fallu remplacer l'aspirateur de la Maison des Associations, le téléphone portable de la mairie, le vidéoprojecteur et un ordinateur devenu obsolète avec Windows 11



Parmi les. principales dépenses d'entretien, on peut noter le remplacement du panneau d'affichage de l'église (196 €) et des balises routières à l'entrée du village (882 €); l'abattage pour des raisons de sécurité du saule devant la mairie. Un lampadaire a été déplacé dans la Rue de l'Eglise pour la réalisation d'un projet de construction d'un particulier, pour un montant de 4.799,33 €, avec une participation de 50 % du demandeur

VIE QUOTIDIENNE DES BIBLISIENS

ETAT CIVIL 2025





Naissances :

- Amély, née le 29 septembre fille de Cédric LEIBENGUTH et de Marion DIRRINGER

Mariage :



- Lucas JACOB et Pauline DREIDEMY le 29 mars
- William LEFÊVRE et Camille MARTIN le 19 avril



PACS :

- Olivier MONITOR et Florence BLAISE le 02 septembre

Décès:



- Lucie KOELLER le 25 décembre 2024
- Maria KNEBL le 05 mai
- Sophie ROSENBAUM le 17 juin
- Françoise OBERGFELL le 23 octobre

LES GRANDS ANNIVERSAIRES EN 2026



- Les 90 ans de Madame Marie-Madeleine HARTHEISER
- Les 80 ans de Madame Mireille MIETZNER
- Les 80 ans de Messieurs Gilbert MIETZNER et Bernard FRIEDMANN

NOUS SOUHAITONS LA BIENVENUE AUX NOUVEAUX ARRIVANTS



- Brandon FLEISCHEL et Jennifer SCHAFF
- Florent et Ophélie SCHMIDT
- Florence BLAISE
- Romain ENGEL et Lisa SCHWERTZ
- Michel PAQUET
- Pascal et Nathalie KORNETZKY
- Laurent et Sandra LIENHART
- Olivier et Caroline WELTZ
- Evelin DIECKMANN
- Marie-Pierre DUTARQUE
- Laurent et Laura STORCK
- BLANCHET Janelle et sa fille June JEROME

NOS JEUNES S'AMUSENT …

Depuis déjà quelques années, les animations de rue organisées en été par la Communauté de Communes Sauer-Pechelbronn font une halte à BIBLISHEIM.

Cette année, le 15 juillet, 40 jeunes – et moins jeunes - de la commune ont pu profiter des installations mises à disposition et passer un bel après-midi.





Rendez-vous est pris pour l'année prochaine

… PARTICIPENT AU DEVOIR DE MEMOIRE …

Le 11 Novembre est un jour férié, mais c'est avant tout un jour de recueillement et de mémoire. Célébrant initialement la fin de la 1ère Guerre Mondiale, cette date symbolique incarne à la fois le souvenir des sacrifices passés et le devoir de mémoire envers tous ceux qui ont donné leur vie pour la Nation.



Le Monument aux Morts de la Commune - en fait une plaque commémorative - est situé à l'intérieur de l'Eglise et c'est ici que les cérémonies officielles du 11 Novembre se déroulent.



Cette année, les jeunes de notre village y ont activement participé, en procédant notamment au dépôt de la gerbe.

… ET SONT MIS A L'HONNEUR





L'Association Fruits Fleurs Natures de Woerth et Environs a lancé, il y a quelques années, l'opération "Une naissance un arbre", consistant à offrir un arbre aux parents à l'occasion de chaque nouvelle naissance.

La Commune de BIBLISHEIM ne s'y est pas associée sous cette forme, mais a décidé de mettre en place un "arbre de vie" pérenne, dont chaque feuille représente une année de naissance, avec le nom des enfants. En comptabilisant les naissances depuis 2017, notre arbre de vie comprend 8 feuilles. La feuille pour 2025 bourgeonne encore. Son éclosion est prévue pour le printemps 2026.

Pour les curieux, cet arbre de vie a été aménagé le long de la piste cyclable, en face de l'aire de jeux.

HALLOWEEN: NUIT DE TERREUR SUR BIBLISHEIM !

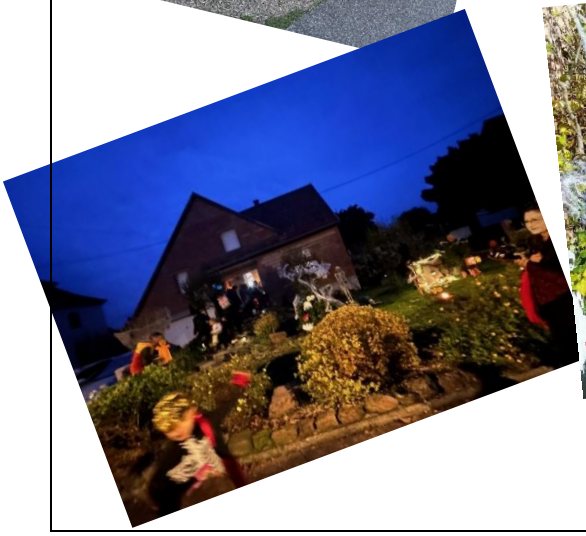
Le 31 octobre, les rues de Biblisheim ont vibré au rythme d'Halloween. Déguisés en monstres, sorcières et squelettes, les enfants sont partis à la récolte de bonbons dans une ambiance à la fois joyeuse et effrayante. Merci aux habitants pour leur accueil et leur générosité ! Les petits monstres promettent déjà de revenir l'année prochaine pour une nouvelle soirée terrifiante !



Caroline & Geoffrey Neumann



Et merci également aux parents, et tous les Biblisiens, qui se sont prêtés au jeu et ont décoré leur maison, en faisant preuve d'une imagination débordante.







DES AMENAGEMENTS POUR NOS ANCIENS

J'voudrais bien, mais j'peux point …

Nous anciens aimeraient certainement accompagner leurs petits enfants à l'aire de jeux et y passer un petit moment avec eux. Mais ils hésitent parfois en pensant à ces désagréments que pourrait leur causer cette expédition.



La commune de BIBLISHEIM a pensé à eux en mettant 3 bancs surélevés, avec accoudoirs, autour de l'aire de de jeux. Il leur sera ainsi plus facile de s'asseoir et de se relever.

De même, un passage sera aménagé entre la piste cyclable et l'Impasse du Chemin afin de faciliter l'accès à l'aire de jeux.

Précisions que ces 2 projets ont bénéficié d'une aide de la Région au titre du Coup de pouce rural.

ECLAIRAGE PUBLIC: ET LA LUMIERE FUT



Même s'il n'a pas retrouvé son niveau d'avant-crise, le prix de l'électricité est revenu à un niveau moins élevé et l'aspect économique n'est plus déterminant dans la gestion de l'éclairage public.

Privilégiant l'aspect sécuritaire, la Commune a décidé de revenir sur sa décision d'extinction de l'éclairage public entre minuit et 5 heures.

Les voies publiques sont ainsi éclairées toute la nuit depuis la rentrée.

DATE A NOTER: COLLECTE DE PAPIERS CARTONS



La prochaine collecte de papier-carton, organisée par l'école au profit de la coopérative scolaire, aura lieu le weekend du

21 et 22 mars 2026

Vous pouvez d'ores et déjà noter cette date et commencer à stocker vos journaux et autres vieux papiers et cartons.



Par ailleurs, le calendrier de la collecte des ordures ménagères et du papier-carton a été distribué. Pas de changement à BIBLISHEIM: les collectes ont lieu le mercredi, en alternance.

COLLECTE DES BIODECHETS

Le SMICTOM a mis en place, début 2024, une collecte de déchets alimentaires. Des collecteurs ont été installés dans toutes les communes. A BIBLISHEIM, il se situe place de la mairie, à côté du conteneur à verre.

Un bio-seau et des sacs krafts ont été distribués à tous les habitants. Les nouveaux arrivants peuvent les retirer en mairie. Cette dotation initiale de 100 sacs est sensée couvrir la 1ère année.



Pour renouveler votre stock, vous pouvez:

- retirer 1 ou 2 lots de 50 sacs à la déchetterie de WOERTH sur présentation de votre badge d'accès en déchetterie,
- les retirer à la mairie de BIBLISHEIM, qui dispose encore de quelques lots

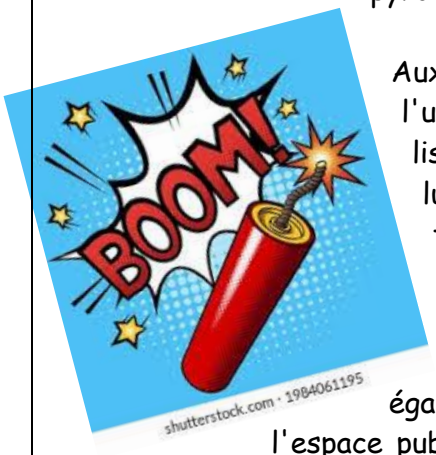
Dans les 2 cas, ces sacs vous seront facturés 3 € les 50 sacs, 5 € les 100 sacs (sur votre prochaine facture d'ordures ménagères).

Les nouveaux arrivants sur le territoire peuvent commander gratuitement un kit biodéchets (1 bioseau et 100 sacs) qui sera livré à l'adresse indiquée dans le formulaire de commande : https://smictom-nord67.com/formulaire-de-commande-de-bioseau/

NOM D'UN PETARD !

La nouvelle année arrive ! En Alsace, il est de tradition de fêter cet événement avec des pétards et autres feux d'artifice. Et tous les ans, on constate des accidents, parfois mortels, dus à leur explosion.

Pour limiter les risques, la préfecture du Bas-Rhin a, cette année encore, pris un arrêté pour réglementer l'achat, la vente et l'utilisation des artifices de divertissement et articles pyrotechniques.



Aux termes de cet arrêté, l'achat, la vente, la détention, le transport et l'utilisation de certains artifices de divertissement de catégorie F2 et F3 (liste définie par arrêté préfectoral du 17 décembre 2021) sont interdits du lundi 1er décembre 2025 à 00h00 au samedi 3 janvier 2026 à 08h00 dans tout le département du Bas-Rhin.

De même, l'utilisation de tous les artifices de divertissement, quelle que soit leur catégorie, à l'exception de ceux relevant de la catégorie F1, est également interdite aux mêmes dates sur l'espace public ou en direction de l'espace public et dans les lieux de grands rassemblements ainsi qu'à leurs abords immédiats.

Cet arrêté rappelle également que la vente au déballage d'artifices de divertissement est interdite et que leur importation est soumise à autorisation d'importation de produits explosifs.

ACTION CITOYENNE A BIBLISHEIM



Samedi 18 octobre 2025 – Dans un bel élan de solidarité et d'engagement citoyen, la commune a organisé une matinée consacrée au nettoyage du cimetière.

Munis de gants, râteaux, sacs et bonne humeur, les bénévoles – habitants, élus et membres du personnel communal – se sont retrouvés dès 9h pour entretenir les allées.

L'opération s'est déroulée dans une ambiance conviviale. Un moment de partage et de transmission intergénérationnelle, avec la participation de plusieurs enfants venus prêter main-forte à leurs parents.

La matinée s'est conclue autour du verre de l'amitié, moment convivial qui a permis d'échanger et de renforcer le lien entre les habitants.





Un grand **merci à tous les bénévoles** pour leur temps, leur énergie et leur esprit citoyen.

QUE SE PASSE-T-IL A BIBLISHEIM ?

Fin des projets en cours et quelques petits aménagements sont les particularités de cette année 2025. Petit retour sur les principaux projets.



L'extension de la Maison des Associations

Fin de travaux pour l'extension de la Maison des Associations. Après les travaux de finition au printemps, la Maison des Associations a achevé sa phase de transformation avec une remise en peinture des façades et l'acquisition de tables supplémentaires. Voilà de quoi accueillir de belles fêtes.

Un petit coup de jeunesse pour la mairie



De même que la Maison des Associations, la mairie a également eu droit à son petit rafraichissement : remise en peinture des façades ainsi que des murs intérieurs.

De nouveaux bancs et un accès à l'aire de jeux



3 nouveaux bancs ont été mis en place autour de l'aire de jeux: des bancs surélevés avec accoudoirs, destinés plus spécifiquement à un public plus âgé. Plus d'excuse pour les papis et mamies pour ne plus accompagner leurs petits-enfants à l'aire de jeux …
Dans le même esprit, un accès va être aménagé entre l'aire de jeux et l'Impasse du Chemin de Fer.

Un abri pour le matériel d'entretien des espaces publics



Il n'y a jamais assez de place pour ranger tout son matériel … Dans un but d'une part de protéger les équipements, et d'autre part de les regrouper, un abri a été aménagé à côté de l'atelier municipal pour la citerne d'arrosage et autres équipements pour l'entretien des espaces publics et des espaces verts.

Et pour 2026 ?

Il n'y a plus de projets en cours. Au nouveau Conseil Municipal issu des prochaines élections de définir ces projets, pour 2026 et l'ensemble de la mandature.

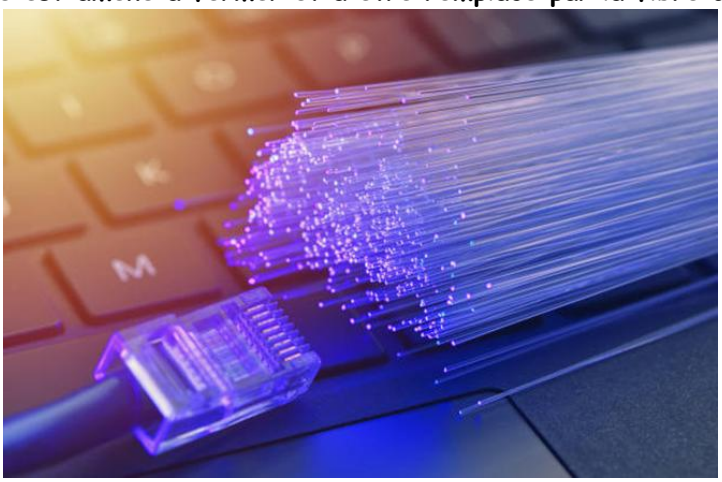
PASSAGE AU TRES HAUT DEBIT : LA FIN DE L'ADSL AU PROFIT DE LA FIBRE OPTIQUE

FERMETURE DU RESEAU TELECOM CUIVRE :

PREPAREZ-VOUS DES MAINTENANT POUR EVITER UNE COUPURE DE VOS SERVICES INTERNET ET DE TELEPHONIE FIXE AU PLUS TARD LE 31 OCTOBRE 2028

Une grande page de l'histoire des télécommunications est en train de se tourner.

Pendant plus de cinquante ans, le réseau cuivre a accompagné les Français dans leurs communications. D'abord réservé à la téléphonie, il a ensuite permis la généralisation de l'Internet haut débit, grâce à l'ADSL. Arrivé en fin de vie, le réseau cuivre est amené à fermer et à être remplacé par la fibre optique (ou d'autres technologies pertinentes).



Face à l'accélération des usages numériques et aux besoins croissants en connectivité, le réseau historique en cuivre a en effet atteint ses limites. Les réseaux en fibre, déployés massivement partout en France par les opérateurs et les collectivités locales dans le cadre du Plan gouvernemental France Très Haut Débit, permettent de mieux répondre aux enjeux numériques d'aujourd'hui et de demain.

Dans ce contexte, **Orange** (anciennement dénommé « France Telecom ») **a annoncé dès 2019 sa volonté de fermer progressivement le réseau télécom cuivre**, dont il est le propriétaire.

Cette fermeture ne signifie pas pour autant la fin de la téléphonie fixe et des services utilisés au quotidien (appels téléphoniques, Internet, TV, VOD, streaming, services spéciaux, etc.). Au contraire, l'ensemble de ces services sont disponibles sur le réseau fibre dont le déploiement s'achève/est achevé sur notre commune. Il n'est pas nécessaire de vous abonner à Internet ou à la télévision, si vous souhaitez uniquement conserver une ligne de téléphonie fixe. Vous pouvez choisir parmi les offres de plusieurs opérateurs le service le plus adapté à vos besoins et le tarif d'abonnement le plus avantageux.

Le réseau cuivre sera définitivement fermé à BIBLISHEIM en 2028

La fermeture du réseau télécom cuivre, support historique des services de téléphonie fixe et d'Internet (ADSL, vDSL, etc.) aura lieu au plus tard le 31 octobre 2028 sur notre commune.

Si vous êtes toujours connecté à ce réseau[1], vous devez vous préparer à vous connecter à la fibre[2] pour éviter une coupure de vos services à cette date.

Qui est concerné ?

Si vous êtes toujours connectés à ce réseau télécom cuivre, vous êtes concernés :

- que vous soyez un particulier, une administration publique, une association, un professionnel ou une entreprise ;
- que vous ayez seulement un service de téléphonie fixe ou que vous utilisiez d'autres services : Internet, TV, Vidéo à la Demande (VOD), streaming, services spéciaux, etc. …

[1] Si vous ne savez pas répondre à cette question, contactez votre opérateur de téléphone fixe et/ou internet

[2] Pour les locaux qui ne pourront être rendus éligibles à la fibre optique, des solutions alternatives performantes seront proposées par les opérateurs.

Si tous vos services vous sont déjà fournis via la fibre optique par votre (vos) opérateur(s), vous n'êtes pas concernés par les conséquences de cette fermeture[3].

Comment vont se dérouler les opérations ?

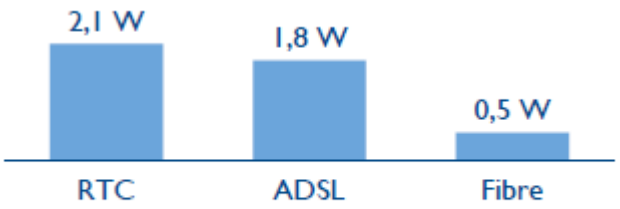
Au plus tard le #date fermeture technique#, tous les accès Internet et/ou les services de téléphonie fixe encore actifs sur ce réseau cuivre seront définitivement coupés.

Que devez-vous faire pour continuer à bénéficier de vos services ?
Il vous appartient d'anticiper et de préparer cette transition afin de continuer de bénéficier de vos services (téléphonie fixe et/ou Internet et/ou TV et/ou autres usages spécifiques) après le #date fermeture technique#. Vous devez, si cela n'est pas déjà fait, vous rapprocher de votre opérateur actuel ou de l'opérateur de votre choix pour faire le point sur vos besoins et souscrire une offre sur le réseau fibre[4]. Si vous n'avez aujourd'hui qu'un service de téléphonie fixe et que vous souhaitez conserver uniquement ce service et ne pas avoir accès à Internet, cela est tout à fait possible sur le réseau fibre.

Votre opérateur vous a peut-être déjà contacté à ce sujet, ou pourrait le faire prochainement. Veillez à prendre attention à ces communications. Assurez-vous également d'être bien en contact avec votre opérateur : des opportunistes pourraient profiter de cette opération pour au mieux vous proposer des prestations inutiles ou superflues, au pire tenter de vous escroquer.

Quels sont les avantages de la fibre ?

- Elle offre des **débits plus élevés** que ceux disponibles sur le réseau cuivre.
- Le **signal est de meilleure qualité** pour une connexion internet optimale.
- La fibre permet aussi de connecter de **nombreux appareils simultanément avec pour chacun une connexion fluide et sans coupure**.
- La construction récente du réseau fibre lui garantit une plus grande évolutivité face à l'augmentation des débits et donc une **plus grande pérennité**.
- Et enfin, la fibre offre de **meilleures performances énergétiques** : un passage à la fibre divise par 4 la consommation énergétique de l'accès fixe[5].



Consommation électrique par an par ligne par technologie

Pour approfondir ce sujet : https://www.fftelecoms.org/categories/fin-du-cuivre/

[3] En cas de doute, n'hésitez pas à contacter le ou les opérateurs de vos services de télécommunications fixes
[4] Ou autre solution alternative.
[5] Enquête Arcep, « Pour un numérique soutenable », édition 2022. Disponible ici : https://www.arcep.fr/uploads/tx_gspublication/enquete-PNS-edition2022-infographie_avril2022.pdf

FIN DE MANDAT

POUR LE CONSEIL MUNICIPAL

Le mandat du Conseil Municipal actuel arrive à son terme. C'est l'occasion pour quelques conseillers de faire le bilan de ce, ou ces, mandat(s). Mireille CABIROL de SAINT GEORGES s'est exprimée dans le mot du maire, d'autres nous les présentent ci-dessous.

Retour d'expérience de nos conseillers municipaux sur ces 6 dernières années

Pierre WEBER	J'ai vécu une expérience très enrichissante en tant que conseiller municipal, où j'ai pu contribuer concrètement à l'amélioration de la vie locale. Travailler aux côtés de nos habitants et d'une équipe municipale dévouée m'a permis de développer de nouvelles compétences et une réelle vision du service public. Je suis fier d'avoir participé à des projets porteurs de sens pour notre communauté.
Marc SCHEUER	Rejoindre le conseil municipal a été pour moi une occasion de « faire ma part », dans ce que j'appelle le vivre ensemble. De la même manière que payer ses impôts, acheter chez le commerçant local, s'impliquer dans une association, s'entendre avec ses voisins, etc. Il y a eu des moments agréables, fastidieux, constructifs, compliqués. On pourrait décliner à l'infini, comme pour tout travail en équipe. L'expérience que j'en retire, c'est que pour qu'un groupe fonctionne bien, il y a des choses qui marchent et d'autres moins. Je souhaite à la prochaine équipe d'en tirer les mêmes leçons et de capitaliser sur les réussites.
Fabrice RITTER	Ce fût un mandat autant constructif sur le plan personnel que sur le point de l'urbanisme. La commune a gagné en population ô combien enrichissante.

Marina BARTHEL-HAGER	Être conseillère municipale a été une expérience à la fois intéressante et enrichissante. J'ai particulièrement apprécié découvrir l'envers du décor, notamment la comptabilité communale et la gestion des impôts versés par les entreprises et les particuliers. Tout n'a pas toujours été simple, entre tensions et dossiers sensibles, mais cet engagement bénévole en valait vraiment la peine. J'ai aussi beaucoup apprécié travailler aux côtés de Madame le Maire, toujours la première à se battre pour notre village. Je retiens de belles rencontres et la satisfaction d'avoir participé à de beaux projets. C'est une aventure que je recommande vivement à tous les citoyens de notre village.
Christophe AMRHEIN	En siégeant au conseil municipal, j'ai découvert que les choses ne sont pas toujours aussi simples qu'on l'imagine de l'extérieur. Le poids de l'administration et de l'administratif est parfois lourd, et certaines décisions demandent plus de précision qu'il n'y paraît. Mais bien entouré, avec des explications claires et l'appui de l'équipe municipale, tout devient plus compréhensible. Cette expérience m'a montré l'importance du collectif pour faire avancer sereinement la vie de notre commune.
Laurent DEUTSCH	Bilan de mes deux mandats municipaux Après deux mandats passés au sein du conseil municipal, dont un en tant que conseiller et un autre en tant qu'adjoint, je souhaite partager un bref retour sur cette expérience qui a profondément marqué mon engagement citoyen. Mon premier mandat, en tant que conseiller municipal, m'a permis de découvrir de l'intérieur le fonctionnement de la commune, de comprendre les enjeux locaux. Cela m'a également fait mesurer l'importance des décisions quotidiennes qui façonnent la vie de notre commune. Mon second mandat, cette fois comme adjoint et délégué SDEA, a représenté une nouvelle étape, plus exigeante, plus enrichissante, avec davantage de responsabilités. Ce fut une fonction passionnante, faite de rencontres, de défis et de satisfactions. Ces deux mandats m'ont apporté une expérience humaine unique, faite d'apprentissage, d'engagement et de convictions. Je tiens à remercier toutes celles et ceux – élus, agents municipaux, partenaires et habitants – avec qui j'ai eu la chance de travailler et d'échanger. Je reste fier d'avoir participé, à mon niveau, au développement et au dynamisme de notre commune.

ELECTIONS MUNICIPALES:
ATTENTION AUX NOUVELLES REGLES



La date des prochaines élections municipales est fixée au 15 mars 2026, pour le 1er tour, et au 22 mars 2026 en cas de second tour. Dans les communes de moins de 1.000 habitants, ce scrutin était en fait un scrutin uninominal, chaque électeur pouvant rayer ou rajouter des noms à sa guise sur chaque liste proposée. Dans l'absolu, un électeur pouvait être élu sans être candidat… Et les soirées de dépouillement pouvaient se prolonger à l'infini, chaque candidat devant être nommé individuellement et le décompte s'effectuait sur chaque nom.

Ce principe n'est plus applicable à partir des prochaines élections municipales !

Toutes les communes sont à présent soumises aux mêmes règles: un scrutin de liste, avec une composition paritaire. Ce nouveau mode de scrutin aura des conséquences pour tous les intervenants:

- les candidats, pour la composition des listes
- les électeurs, pour le choix de leurs représentants
- les autorités locales, pour l'attribution des sièges.

Pour les candidats:

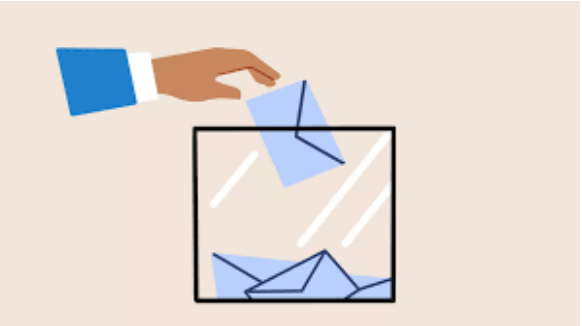
Les candidats devront déposer des listes complètes. Dans les communes de moins de 1.000 habitants, les listes sont réputées complètes si elles comptent jusqu'à 2 candidats de moins que l'effectif réglementaire du Conseil Municipal.
De même, une liste sera réputée complète si elle compte 2 candidats de plus que l'effectif réglementaire du Conseil Municipal. Ceci pour éviter l'organisation de nouvelles élections en cas de démission ou de décès de conseillers, ceux-ci étant remplacés par les conseillers non élus.
L'ordre d'inscription sur la liste de candidature aura donc une importance, puisqu'il définira l'ordre des candidats élus.
Ces listes devront respecter une autre règle: la parité. Hommes et femmes, ou femmes et hommes, devront ainsi se succéder sur la liste, sans aucune exception possible.
A noter que ces mêmes règles s'appliquent pour l'élection, lors de l'installation du Conseil Municipal, des adjoints: les adjoints sont élus sur une liste paritaire alternant les 2 sexes.



Concrètement, dans le cas de la Commune de BIBLISHEIM, chaque liste devra comporter entre 9 et 13 noms. Si la tête de liste est un homme, le second de la liste devra être une femme et ainsi de suite. Si la tête de liste est une femme, le second sera un homme.

Pour les électeurs:

Attention, il faudra changer vos habitudes. A partir de cette année, le panachage n'est plus possible ! Jusqu'à présent, dans les communes de moins de 1.000 habitants, les électeurs pouvaient donner libre court à leur imagination en rayant des noms ou en rajouter à leur guise, quitte à composer une nouvelle liste. Et dans l'absolu, il était possible qu'un électeur qui n'était pas candidat soit élu. Inutile de préciser que le dépouillement des votes lors des élections municipales était souvent la hantise des scrutateurs …
La loi du 21 mai 2025 harmonise le mode de scrutin dans toutes les communes en instaurant le mode de scrutin par liste paritaire, également applicable dans les communes de moins de 1.000 habitants.
Les électeurs ne pourront donc ni modifier la composition de la liste, en rayant ou rajoutant des noms, ni modifier l'ordre de présentation des noms sur la liste.



Concrètement, vous aurez le choix entre les différentes listes déclarées et vous pourrez mettre une liste dans l'enveloppe, sans la modifier. Sinon votre bulletin sera nul !

Pour l'attribution des sièges

L'attribution des sièges de conseiller municipal répondait jusqu'à présente à une règle relativement simple: pour être élu au 1er tour, un candidat devait obtenir la majorité absolue des suffrages exprimés (50 % + 1 voix) et 25 % des électeurs inscrits. Au second tour, les candidats ayant obtenus le plus de voix étaient élus.

Avec le scrutin de liste, c'est une toute autre gymnastique puisque la répartition se fait à la proportionnelle des voix obtenues !
Si une liste obtient la majorité absolue au 1er tour, elle obtient dans un 1er temps la moitié des sièges à pourvoir, arrondi à l'entier supérieur (soit 6 sièges dans le cas de BIBLISHEIM). Les autres sièges sont répartis entre toutes les listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés, à la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne.
Si aucune liste n'a obtenu la majorité absolue au 1er tour, il est organisé un second tour de scrutin, avec une répartition des sièges répondant aux mêmes règles.

Même avec de nombreuses listes en concurrence, la liste arrivée en tête sera ainsi assurée de disposer d'une majorité au Conseil Municipal et les oppositions seront représentées.

Notons cependant que seules les listes ayant obtenu au moins 10 % des suffrages exprimés peuvent se présenter au second tour. Ces listes peuvent être modifiées dans leur composition et inclure des candidats ayant figuré sur une autre liste au 1er tour, sous réserve que cette liste ne se représentent pas et qu'elle ait obtenu 5 % au 1er tour.

Petit rappel qui n'est peut-être pas inutile: pour pouvoir participer à ce scrutin, il faut être inscrit sur la liste électorale.



Alors si vous êtes nouvel arrivant dans la Commune, n'attendez pas le dernier moment pour vous faire inscrire sur la liste électorale.
Il s'agit d'une démarche distincte de la déclaration d'arrivée faite en mairie lors de l'arrivée dans la commune.
L'inscription sur la liste électorale peut être faite soit en remplissant votre demande en mairie, soit en ligne sur le site www.service-public.fr.
C'est également sur ce site que vous pouvez vérifier que vous êtes bien inscrit sur la liste électorale.

CARITAS ALSACE RESEAU SECOURS CATHOLIQUE: LA SOLIDARITE A DEUX PAS DE CHEZ VOUS



Sur le secteur Haguenau – Wissembourg, **142 bénévoles** de Caritas Alsace se mobilisent chaque jour pour venir en aide aux plus fragiles. Grâce à leur engagement, **368 foyers, soit 918 personnes,** ont été rencontrés et aidés l'an passé. Ces chiffres témoignent d'une réalité grandissante : la précarité progresse, même tout près de chez nous.

De Bischwiller à Woerth, en passant par Haguenau, Brumath, Soufflenheim, Herrlisheim-Offendorf ou encore Drusenheim, Caritas Alsace mène des actions de proximité essentielles : accueil des personnes en difficulté, accompagnement à la scolarité, épiceries solidaires, vestiaires d'urgence, cafés solidaires, ateliers cuisine, accompagnement Famille Vacances et visites à domicile pour les seniors isolés.

La pauvreté ne frappe plus à la porte : elle s'installe.
Cette année, les bénévoles ont constaté une hausse inquiétante du nombre d'enfants accompagnés. Quand la pauvreté touche les plus jeunes, c'est tout notre avenir collectif qui vacille. Elle s'enracine dans les vies, se transmet de génération en génération.

Aujourd'hui, Caritas Alsace lance un appel à la mobilisation. Pour que nos bénévoles puissent continuer à agir, nous avons besoin de vous, citoyens, donateurs, entreprises, collectivités… Un don*, un engagement, un relais… chaque geste compte.
Ensemble, faisons vivre la solidarité là où elle prend tout son sens : au cœur de nos villes, de nos villages et de nos vies.

Plus d'informations : https://www.caritas-alsace.org/

**Don sécurisé sur notre site https://dons.caritas-alsace.org/home ou par chèque à l'ordre de Caritas Alsace, 5 rue St-Léon, 67082 Strasbourg Cedex.*
Chaque don ouvre droit à une réduction d'impôt de 75% : un don de 100€ ne coûte plus que 25€ après impôt.

LA CLASSE DE CE1 FACE AUX ECRANS

Les dangers des écrans

Jeudi 6 novembre nous avons eu la visite de Claire TERNET Conseillère numérique à la Communauté de communes pour une intervention sur les dangers des écrans.
Ce moment d'échanges nous a permis de constater que les écrans sont partout autour de nous avec l'utilisation de l'ordinateur, du téléphone, de la tablette, de la télévision, des consoles de jeux et des montres connectées… On ne peut pas y échapper ! Il faut donc trouver un juste milieu dans leurs utilisations. Voici quelques conseils que nous avons retenus et qui peuvent être utiles à tout âge !

Si je regarde trop les écrans je vais abimer mes yeux car jusqu'à mes 10 ans ils ne sont pas encore capables de filtrer la lumière bleue !

J'arrête de regarder les écrans une heure avant de me coucher car la lumière bleue perturbe mon sommeil !

On peut jouer avec des consoles mais un temps donné et surtout avec des jeux adaptés à notre âge !



Si le temps devant les écrans est trop important je n'aurai pas la possibilité de faire une activité physique

Je ne regarde pas la télévision avant d'aller à l'école car je risque de manquer de concentration !

Si je regarde un programme qui n'est pas de mon âge, des images peuvent me rester en tête et me faire cauchemarder.

Si la télévision est trop allumée à la maison, je vais moins parler avec ma famille et je risque de me sentir seul.

La classe de CE1

VOUS VOULEZ FAIRE BAISSER VOTRE FACTURE D'ÉLECTRICITÉ ?

Profitez de l'accompagnement *gratuit* proposé par Solarcoop

Solarcoop en quelques chiffres

Plus de 3000 particuliers conseillés dans toute la France sur leur projet depuis la création de Solarcoop en 2021. 1500 installations photovoltaïques concrétisées après un accompagnement Solarcoop soit

La communauté de communes Sauer-Pechelbronn s'est engagée dans une démarche ambitieuse, « Destination TEPOS 2037 », visant à rendre le territoire à énergie positive d'ici 2037. Cela signifie produire localement autant, voire plus, d'énergie renouvelable que l'on ne consomme d'énergie.

Parmi les leviers de cette transition, le développement de l'énergie solaire occupe une place essentielle. Installer des panneaux photovoltaïques permet de réduire durablement sa facture d'électricité, de valoriser son patrimoine et de participer concrètement à la transition énergétique du territoire.
Mais entre démarchages agressifs, devis opaques et promesses irréalistes, il est parfois difficile de s'y retrouver…

Un partenariat local avec Solarcoop pour vous accompagner sereinement

Pour sécuriser les projets des habitants, la communauté de communes a noué un partenariat avec Solarcoop, une Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) fondée par des citoyens engagés dans la transition énergétique.

L'objectif de Solarcoop est simple : aider les particuliers à réaliser une installation solaire de qualité, au juste prix et en toute transparence.

L'accompagnement proposé est gratuit, neutre et indépendant

Il comprend :

- Une pré-étude personnalisée de votre projet (orientation du toit, dimensionnement, production, rentabilité).
- Un échange avec un conseiller expert pour comprendre les résultats et affiner le scénario d'installation.
- Une mise en relation avec un installateur local qualifié, agrée Solarcoop.
- Un suivi jusqu'à la livraison.

Les installateurs partenaires sont tous RGE QualiPV, sélectionnés pour leur sérieux et leur transparence.

Solarcoop, c'est aussi une démarche citoyenne, solidaire et écologique, engagée dans la lutte contre la précarité énergétique.

Pour tout savoir sur l'accompagnement proposé par Solarcoop

Nous vous invitons à participer à l'une des réunions publiques organisées :

- Le mardi 10 février à la salle des fêtes de Lembach à partir de 19h ;

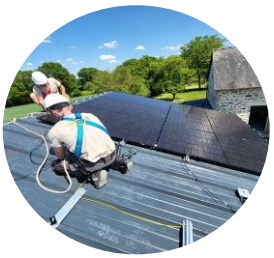
- Le mercredi 11 février à la Maison des Services et des Associations à Durrenbach à partir de 19h.

Vous pouvez également vous rendre sur la page suivante : www.solarcoop.fr/sauer-pechelbronn/

Pour tout autre renseignement, vous pouvez contacter la conseillère climat air énergie de la communauté de communes par mail à

vinciane.kuhn@sauer-pechelbronn.fr

Et surtout, parlez-en autour de vous !



Restez vigilants :

La DGCCRF (Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes) alerte sur la pose de panneaux photovoltaïques.

L'interdiction du démarchage téléphonique est encore souvent ignorée et la récupération des données personnelles via des sites trompeurs est fréquente.

Les pratiques de vente sont souvent déloyales : le « professionnel » masque son but commercial en se présentant comme lié à une collectivité. Il peut aussi usurper l'identité ou se prévaloir de partenariats avec d'autres entreprises et utiliser leur logo. L'utilisation abusive des mentions RGE ou artisan est fréquente. Les sites internet font état de faux avis et références.

Les agents de la DGCCRF relèvent de nombreuses irrégularités dans les foires et salons : vente de panneaux sans visite technique, discours trompeurs quant aux aides publiques, à la qualité des professionnels, au coût réel de la prestation…

Source : www.economie.gouv.fr

PROGRAMME TRAME VERTE: PRESERVEZ VOTRE VERGER

PROGRAMME
TRAME VERTE
Communauté de communes Sauer-Pechelbronn

Transformez votre verger en ORE!

Dans le cadre du programme trame verte visant à maintenir et restaurer les réservoirs de biodiversité et les corridors écologiques, la communauté de communes Sauer-Pechelbronn propose aux propriétaires de verger de contractualiser des Obligations Réelles Environnementales.



Les prés-vergers, un patrimoine à conserver

Les prés-vergers sont des espaces particulièrement importants d'un point de vue écologique. En associant arbres fruitiers et prairies, ils créent une diversité d'habitats essentiels, offrant des zones de refuge, d'alimentation, de reproduction ou d'hivernage pour de nombreuses espèces animales et végétales. Facilitant ainsi leurs déplacements et l'accomplissement de leur cycle de vie, ces espaces sont des éléments clés de la trame verte, en déclin marqué depuis les années 1970, ce qui rend leur potentiel écologique d'autant plus précieux.

Les ORE, Obligations Réelles Environnementales

Les ORE sont créées par la loi n°2016- 1087 du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages.

- Les ORE visent à mettre en œuvre, sur un terrain, des **actions de maintien, de conservation, de gestion ou de restauration d'éléments de la biodiversité ou de fonctions écologiques.**
- C'est un **contrat** entre un propriétaire et un co-contractant (collectivité publique, établissement public, personne morale de droit privé agissant pour la protection de l'environnement) avec pour finalité la préservation de l'environnement.
- C'est un **acte juridique** qui est enregistré au livre foncier.
- Les ORE **perdurent** pendant toute la durée prévue au contrat, indépendamment des éventuels changements de propriétaires du bien immobilier.

Pour aller plus loin : https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/documents/Guide-methodologique-obligation-reelle-environnementale.pdf

Contenu de l'ORE « verger »

❖ *Durée minimale* : 20 ans, jusqu'à 99 ans.

❖ *Engagements du propriétaire :*

- Maintenir voire renforcer le caractère de pré-verger de chaque parcelle,
- Maintenir les différentes fonctions assurées par le pré-verger (paysagère, patrimoniale, écologique, de production…) ;
- Laisser les arbres accomplir leur cycle de vie complet et assurer leur fonction biologique, les remplacer uniquement en cas de nécessité ;
- Tout arbre enlevé sera remplacé par un arbre fruitier prioritairement d'essence locale;
- Prodiguer l'entretien nécessaire au bon développement de l'arbre et de son environnement ;
- Favoriser la biodiversité dans le pré-verger, notamment :
 - Laisser un ou des arbres morts, refuge et lieu de vie de nombreux animaux,
 - Garantir la libre circulation de la faune sauvage,
 - Privilégier une fauche différenciée 1 à 2 fois par an, plutôt qu'une tonte régulière de la prairie,
 - Laisser des herbes hautes pour l'hiver comme zone refuge,
 - Installer des nichoirs à oiseaux et à chauve-souris,
 - Ne pas utiliser de pesticides et de désherbants, et privilégier les produits naturels approuvés pour l'agriculture biologique si un traitement est nécessaire
 - Privilégier la plantation d'essences locales.

❖ *Engagements de la communauté de communes :*

- Procéder au suivi et à la vérification des dispositions du présent contrat pour s'assurer du respect des obligations environnementales ;
- Faire connaitre au propriétaire les enjeux environnementaux associés à ce bien immobilier ;
- Conseiller à sa demande le propriétaire sur les actions les plus propices à favoriser les éléments de biodiversité et/ou les fonctions écologiques sur son bien immobilier et inciter à leurs prises en compte ;
- Participer financièrement à la taille des arbres selon les conditions suivantes : un forfait de 60€/arbre et un plafond de 15 arbres (soit 900€ maximum par contrat);
- Prendre à sa charge les frais d'enregistrement chez le notaire.

Comment faire pour candidater?

- Etape 1 : le propriétaire prend contact avec la communauté de communes pour proposer son verger en ORE.
 - Contact : Frédérique Weber, 06.13.26.94.41 – frederique.weber@sauer-pechelbronn.fr
- Etape 2 : la communauté de communes étudie la proposition.
- Etape 3 : le propriétaire et la communauté de communes prennent rdv pour faire un état des lieux du verger.
- Etape 4 : la communauté de communes transmet les informations au notaire.
- Etape 5 : le notaire formalise le contrat avec le propriétaire.
- Etape 6 : le propriétaire et le Président de la communauté de communes signent le contrat chez le notaire.

LES VŒUX DU DEPUTE

Mesdames, Messieurs, Chers amis,

À l'heure où s'achève cette année 2025, j'ai le plaisir de m'adresser à vous par le bulletin de votre commune.

Je souhaite tout d'abord vous redire combien je suis et je reste attaché à la proximité avec chacun d'entre vous. Les échanges que nous avons eus sur le terrain, dans vos communes, sur vos marchés, lors de réunions publiques ou au détour d'une conversation, nourrissent mon engagement quotidien. Ce lien direct, humain et sincère, est au cœur de la mission que vous m'avez confiée, et je tiens à le préserver.

À l'Assemblée nationale, je poursuis un travail constant au service de notre territoire et de nos valeurs. J'ai défendu avec conviction la culture alsacienne, notre identité, nos traditions et notre langue qui font la richesse de notre région.

Je me suis engagé pour l'accès à la santé, notamment par la préservation de l'hôpital de Wissembourg, mais aussi pour le soutien à nos communes rurales dans leurs projets, et pour une politique qui protège le pouvoir d'achat, la sécurité et la dignité de tous les Français.

J'ai tenu à soutenir notre industrie de l'Alsace du Nord en défendant la sauvegarde de l'usine **De Dietrich** à Mertzwiller, mais aussi **Sitek Insulation** à Wissembourg, ou encore le maintien de **Schiller Medical** dans cette même ville.

Je me suis également battu contre la fermeture de classes et de structures périscolaires dans plusieurs de nos communes. Dans une période de déclin démographique, il me paraît plus que nécessaire **de soutenir nos générations futures**, qui assureront la continuité et le dynamisme de notre territoire, tout en **défendant nos anciens**, garants de notre mémoire collective. Je reste pleinement mobilisé pour que leurs **droits à une retraite digne**, à des **soins accessibles** et à un **pouvoir d'achat préservé** soient respectés et renforcés.

Je ne vous cache pas ma profonde inquiétude face à la situation politique actuelle. L'Assemblée nationale traverse une période de blocage et de crispation. Le premier groupe de l'hémicycle, celui du Rassemblement National, n'est pas écouté comme il le devrait, alors qu'il représente aujourd'hui des millions de nos compatriotes. Cette situation nourrit la défiance et éloigne encore un peu plus nos concitoyens de la vie démocratique.

Je forme le vœu qu'à l'avenir, nous retrouvions ensemble la voie du bon sens et du respect de la voix des urnes, afin de sortir durablement de la crise politique et institutionnelle que traverse notre pays.



En cette période de fêtes, je vous adresse mes vœux les plus sincères de santé, de bonheur et de sérénité. Que Noël vous apporte chaleur et réconfort auprès de vos proches, et que cette nouvelle année 2026 soit placée sous le signe de l'espérance et du renouveau.

Avec toute ma fidélité et mon engagement,

Théo BERNHARDT

Député de l'Alsace du Nord

LES VŒUX DE LA CONSEILLERE REGIONALE



Chers habitants de l'Alsace du Nord,

La Région Grand Est agit au quotidien et en proximité : Lycées, formations professionnelles et formations sanitaires et sociales, sont des missions fixées par la loi.

Ce volet formation et accompagnement de notre jeunesse me tient particulièrement à cœur. Investir pour nos jeunes, c'est permettre à chacun de réussir, ici, chez nous et de faire le choix de l'avenir de notre territoire !

Cela se traduit d'abord dans nos **lycées.** La Région rénove les bâtiments et internats et modernise les équipements pour qu'ils soient à la fois agréables et tournés vers les métiers de demain.
Car, offrir à nos jeunes un environnement de formation où ils se sentent bien, c'est contribuer à leur épanouissement.

Zoom sur le lycée polyvalent Stanislas de Wissembourg qui accueille 1550 jeunes du Nord Alsace

- Participation régionale 2025 au fonctionnement : 203 000€
- Plateau technique avec unité de production à commande numérique (ERMA SMART) : 150 000€
- Restaurant scolaire, réaménagement de la zone de cuisson et du self-service : 218 000€
- Rénovation du gymnase : 50 000€
- Nombre d'ordinateurs distribués en 2025 : 420

La Région soutient aussi celles et ceux qui choisissent les **métiers du soin et du social**, si essentiels en milieu rural. En finançant ces formations en proximité et en attribuant des bourses, la Région permet chaque année à 85 aides-soignants et 90 infirmiers de s'engager au service de nos habitants.

Zoom sur les formations du sanitaire et social

- Hôpital de Wissembourg : 30 places d'aides-soignants, 192 600€ de participation régionale au fonctionnement de l'établissement (hors bourses)
- IFSI de Haguenau : 90 places d'infirmiers et 55 places d'aides-soignants, 2 221 000€ de participation régionale au fonctionnement (hors bourses)

Et parce que l'**orientation** se construit dès le collège, la Région travaille au rapprochement des jeunes, des entreprises et des établissements scolaires. Un grand merci à l'ensemble des professionnels engagés auprès des jeunes pour leur permettre la découverte concrète des métiers.

Réussir, c'est aussi s'ouvrir au monde. La Région aide les jeunes à découvrir de nouveaux horizons : Près de 30 000 ***Pass jeunes transfrontaliers*** ont été utilisés l'été dernier et la mobilité internationale avec ***Erasmus+*** continue de progresser. La barrière des langues ne doit pas être un obstacle. La Région offre l'accès gratuit à ***Do you speak Grand Est,*** une plateforme qui permet d'appendre jusqu'à 9 langues, dont l'alsacien et qui a déjà conquis 25 000 utilisateurs. L'ouverture culturelle passe aussi par le soutien aux événements d'envergure, comme la récente *Fête européenne du sport*, organisée par le lycée Stanislas ou encore via la ***Carte Jeun'Est*** détenue par 150 000 jeunes et qui offre de nombreux avantages culturels, sportifs, de mobilité...

Enfin, la Région agit pour une **mobilité scolaire** en proximité. Chaque jour, 3 700 élèves empruntent cars scolaires ou TER, avec une participation régionale couvrant près de 90% du coût des trajets matin et soir. Je reste volontiers attentive aux suggestions d'amélioration et m'efforce, avec les services, d'y donner suite à chaque fois que cela est possible.

Ce petit focus sur la jeunesse traduit une conviction profonde : lorsque nos jeunes réussissent, c'est toute une région qui prospère. **Très belle année 2026 à nos jeunes et moins jeunes !**

La Région Grand Est
Evelyne Isinger, Conseillère Régionale,
Contact : evelyne.isinger@grandest.fr

LES VŒUX DES CONSEILLERS D'ALSACE



Bien vieillir en Alsace, une stratégie pour tous

Le vieillissement de la population est une réalité : en Alsace, le nombre de personnes de plus de 85 ans va doubler d'ici quinze ans. Pour y répondre, la Collectivité européenne d'Alsace a adopté le 30 juin dernier la Stratégie "Bien vieillir en Alsace 2025-2030", issue d'un travail partagé avec les élus, les professionnels et les citoyens. Son ambition est claire : permettre à chacun de bien vieillir, dans des conditions dignes, à domicile comme en établissement. Elle s'appuie sur des actions concrètes : mieux informer les usagers, prévenir la perte d'autonomie, soutenir les aidants, développer les services à domicile, adapter les logements, améliorer la qualité de vie dans les EHPAD.

Nos aînés méritent d'être entourés, respectés, accompagnés. Avec cette stratégie, l'Alsace fait le choix de l'humanité et de l'anticipation.



Le Collège de Woerth passe au solaire

D' Sekundàrschël vùn Werth stellt ùff Sùnnekràft ùm

La Collectivité européenne d'Alsace poursuit son engagement en faveur de la transition énergétique et écologique.

Objectif : réduire les consommations d'énergie de 40 % entre 2010 et 2030 et couvrir 50 % des besoins par des énergies renouvelables d'ici 2030. Le collège Maréchal de Mac Mahon de Woerth illustre cette ambition avec l'installation de panneaux photovoltaïques sur ses toitures mis en service en juin 2025.

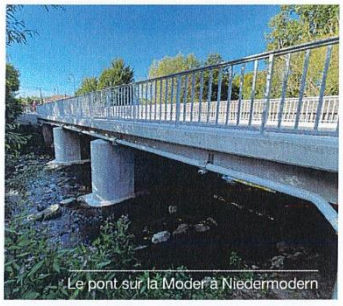
Ces dernières ont bénéficié d'une rénovation pour améliorer la performance thermique du bâtiment et assurer un support de qualité à l'installation. Ce projet permet une production d'électricité verte injectée dans le réseau. Une réduction des émissions de CO_2, grâce à une énergie propre et durable et un investissement responsable, favorisant l'autonomie énergétique des établissements publics.

En chiffres :

- Puissance installée : 149 kWc
- Surface de panneaux solaires : 737 m²
- Production annuelle : 145 MWh soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle de 31 foyers de 4 personnes
- Autoconsommation : 34 %
- Besoins électriques couverts : 43 %
- Réduction annuelle de l'empreinte carbone : 12 tonnes
- Coût des travaux photovoltaïques : 223 817 €
- Coût travaux toiture : 500 375 €

Deux ponts rénovés pour des déplacements plus sûrs

Zwei renovierte Bricke fer meh Sicherheit ùff de Stross


Le pont sur la Moder à Niedermodern

La Collectivité européenne d'Alsace investit pour la sécurité et le confort des habitants. Courant 2025, 475 000 euros ont été consacrés à d'important travaux de réhabilitation des ponts de Dambach et de Niedermodern.

À Dambach, le pont sur le Schwarzbach (RD 853) a été entièrement rénové : étanchéité du tablier, trottoirs refaits, garde-corps reposés, corniches reconstituées et nouvelle couche d'enrobés, pour un montant de 110 000 euros.

À Niedermodern, le pont sur la Moder (RD 72) a bénéficié d'une intervention renforcée : drainage, réfection des nez de piles, neutralisation des dispositifs de minage, en plus des travaux classiques, pour un montant de 365 000 euros.

Ces chantiers garantissent des infrastructures durables et plus sûres pour les usagers.

Conception CeA / L.C. / © CeA / 2025

CONTACT
Maison Alsace Territoire Nord
3 rue du Tournoi - 67500 Haguenau • 03 68 33 88 30
Du lundi au vendredi : 8h30 à 12h et 13h30 à 17h

Contactez vos élus

alsace.eu

LE CHEVREUIL

Le chevreuil est certainement l'ongulé sauvage le plus répandu et le mieux connu dans nos milieux naturels.



Brocard pour le mâle, chèvre ou chevrette pour la femelle, et chevrillard pour les jeunes de l'année, le chevreuil occupe des territoires relativement restreints.

En moyenne, cet ongulé pèse entre 18 et 20 kg. Sa durée de vie peut aller jusqu'à 20 ans, mais dépasse rarement les quinze ans, pour cause : l'usure prononcée des dents.

Le rut a lieu de mi-juillet à mi-août. Il n'y a pas de regroupement de harde comme pour les cerfs.



Par contre, en hiver, on peut apercevoir de petites hardes, dites « associations de détresse ». Le chevreuil se nourrit surtout de feuillage et fruits d'arbres, arbustes et arbrisseaux, ainsi que de légumineuses des champs environnants.



Il supporte mal les forêts futaies sans sous -étage et les résineux.

A la mauvaise saison il se contente de ronce, lierre et myrtillier.

Le chevreuil développe ses bois en hiver. L'aspect, pour un même individu, est variable d'une année à l'autre en fonction de la nourriture hivernale. Par exemple, des années à glands, châtaignes et faînes voient apparaître des bois volumineux.

La perte des bois a lieu en octobre-novembre et la repousse se termine en mars-avril.



Le cas du chevreuil albinos : par manque du gène de la production de mélanine le pelage reste blanc (la mélanine étant un pigment foncé).

Texte et photos : G. Mietzner. Novembre 2025.

NOUVELLES DU SLAB

AUX AMIS DE L'ÂGE D'OR



C'est avec la galette des rois lors d'une après-midi récréative que nous avons commencé l'année 2025.

En avril, nous nous sommes réunis lors d'une après-midi conviviale autour d'un bon repas préparé par le traiteur « VIVALDI ».
Cette journée était en franc succès.

Recevez nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Adrienne, Eliane et Pascale

LA BIBLIOTHEQUE POUR LES AMATEURS DE LECTURE

En 2026, la bibliothèque vous accueillera de nouveau les



1er mercredi ouvrable du mois.
de 15h00 à 17h00.

Les romans, historiques, policiers ou témoignages, livres nature sont à votre disposition et vous feront passer de belles heures de détente.

Mireille Mietzner et Marie-Reine vous accueilleront avec plaisir et vous souhaitent de très belles fêtes de fin d'année

ET LE LUDOCLUB POUR LES AMATEURS DE JEUX

Le Ludoclub poursuit également ses activités et les amateurs de jeux sont de plus en plus nombreux. Si vous voulez vous joindre à eux, Gérard vous accueille à la Maison des Associations



le mardi soir, à partir de 19h30

avec une multitude de jeux de société, pour tous les goûts et tous les niveaux

Gérard et le Ludoclub vous souhaitent une belle année 2026.

SECTION RANDO DECOUVERTES 2025.

Cette année nous sommes allé à la rencontre de villages pittoresques presque à côté de chez nous. Nous avons parcouru les rues et ruelles de Mitchdorf, Goersdorf et Langensoultzbach. Cadres enchanteurs, où chaque détour de rue offre des surprises architecturales et des jardins remarquables.



Nous avons clôturé l'année par une visite aux peintres impressionnistes à Langensoulzbach. Notre guide, Mr Francis Riehl a su nous passionner pour ces artistes. Pourtant, dans ce musée à ciel ouvert, la température frôlait les 6°.
Explications et anecdotes nous ont IMPRESSIONNÉS



Gilbert Mietzner

L'AAPPMA : DURRENBACH – GUNSTETT – BIBLISHEIM

Encore une année de passé avec une fréquentation régulière à nos matinées de pêche avec un Déjeuner dansant qui nous a rempli la salle de l'Amitié de Durrenbach et un très bon succès pour notre 2ème journée de pêche avec coquelet au repas de midi. Nous reconduisons de nouveau pour l'année 2026 notre Déjeuner dansant avec le renommé orchestre Gil & Luc le 15 février, la matinée de pêche d'ouverture avec Grosses truites le 12 avril, la Semi – nocturne le 29 août avec tarte flambée pour tous publics dès 18h et pour terminer l'année en beauté avec la journée de pêche avec repas Coquelet frite et salade le 18 octobre 2026. Nos différentes manifestations seront mises en publications dans les DNA sous la rubrique : Agenda. Secteur Sauer Pechelbronn et sur Facebook.



Nous remercions toutes les personnes qui nous soutiennent tous les ans, les communes, les commerces, les sponsors, les pêcheurs et toutes les autres personnes qui viennent de temps à autre nous rendre une petite visite à nos matinées.

Nous vous souhaitons pour l'année 2026 une bonne santé et de bonnes prises à nos pêcheurs.

Le conseil d'administration.



AAPPMA

Durrenbach - Gunstett
Biblisheim

MANIFESTATIONS de PÊCHE 2026
A l'étang de l'Obermatt
de DURRENBACH

MATINÉES de PÊCHE de 7H00 à 11H00

Ouverture du portail 1H avant le début de la pêche à respecter.
Immersion de truites à chaque matinée.
L'amorçage - la cuillère et le harponnage sont interdits.
Pêche à la Carpe en No Kill.

Pause de 8H30 à 9H00 à respecter.

Le Dimanche 12 Avril 2026 « Matinée de Pêche » : « Grosses Truites »

Le Dimanche 26 Avril 2026 « Matinée normale »

Le Dimanche 10 & 24 Mai 2026 " " " "

Le Dimanche 07 Juin 2026 " " " "

Le Samedi 29 Août 2026 : «Semi - nocturne» de 16 H à 18 H et de 19 H à 21 H
Soirée : Tarte flambée à partir de 18 H pour tous publics.

Le Dimanche 06 Septembre 2026 « Matinée normale »

Le Dimanche 20 Septembre 2026 : « Pêche » : « Grosses Truites »
de 7H00 à 11H00. Pause de 8H30 à 9H00

Le Dimanche 04 Octobre 2026 « Matinée normale »
de 7H30 à 11H15. Pause de 8H45 à 9H15

Le Dimanche 18 Octobre 2026 Pêche et Repas « Coquelet et frite.»
de 8H à 11H15 et de 14H15 à 17H : Pause de 9H à 9H30
Uniquement sur réservation. Vente des billets au Club-House.
Pas de pêche seul.

Pour tous renseignements Tél : 03 88 09 42 85 ou 06 98 76 18 20

Pour toutes les matinées de pêche, vente des billets au Club-House. **(IPNS)**

LE RECETTE DE SAISON: LE BAECKEOFFE DE CANARD AUX EPICES DE NOEL ET FRUITS SECS



Ingrédients:
(pour 5 personnes)

- 50 g de pruneau
- 50 g d'abricot secs
- 75 g de carotte
- 75 g de poireau
- 75 g d'oignon
- 10 g de gros sel
- poivre
- 1,5 kg de pomme de terre
- 4 g d' épices à pain d'épices
- 25 g de raisins secs
- 25 g de pistaches
- 8 g d'ail
- 10 cuisses de canard (selon votre appétit), les cuisses peuvent être désossées
- 1 bouteille de riesling

Étape 1

Mettre la moitié des pommes de terre dans le fond de la terrine.

Étape 2

Rajouter la moitié des légumes et des fruits secs, la viande, les épices, le sel, le poivre.

Étape 3

Couvrir avec le reste de légumes et de fruits secs, les pommes de terre, puis arroser avec le vin blanc jusqu'à hauteur.

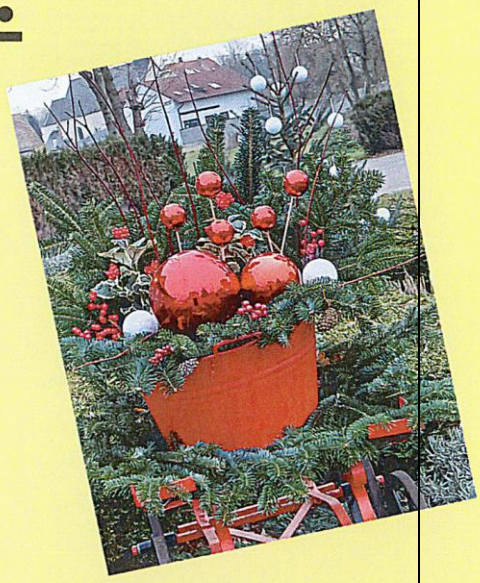
Étape 4

Cuire au minimum 3 h 30 à 4 h à 180°C (Th 6).

Vous m'en direz des nouvelles !

BON APPETIT

BEWELSER Blattel:



Directrice de la publication:
Mireille CABIROL de SAINT GEORGES

Comité de rédaction:
Marina BARTHEL-HAGER
Christiane BUFF
Laurent DEUTSCH

Dépôt légal: *décembre 2025*



Siège:
Mairie
28 Route de Walbourg
67360 BIBLISHEIM



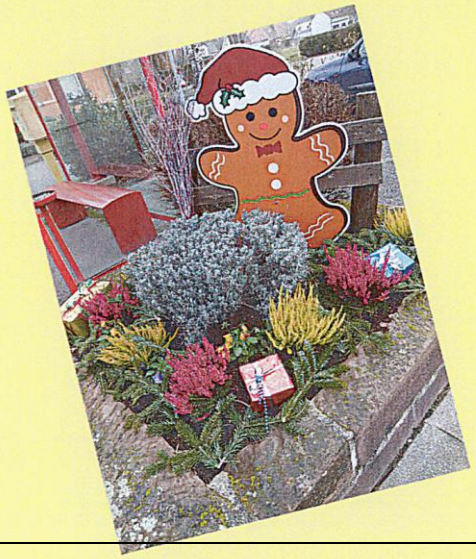
Nombre de tirages: *220*



Commune de Biblisheim
28 Route de Walbourg
67360 BIBLISHEIM
☎03.88.90.74.99
mairie@biblisheim.fr
www.biblisheim.fr



Photos:
Gilbert MIETZNER
Laurent DEUTSCH
Geoffrey et Caroline NEUMANN
Mairie de BIBLISHEIM
Ecole de BIBLISHEIM
AAPPMA



Heures d'ouverture de la Mairie:



Mardi
de 10 h à 11 h 30
et de 16 h à 18 h 30
Mercredi
de 15 h à 17 h 30
Vendredi
de 10 h à 11 h 30